

DECATHLON
Société Européenne
Au capital de 10.800.000€
Siège social : 4, Boulevard de Mons
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE 306 138 900

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 9 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 9 mars, à 8 heures, le Conseil d'administration de la société DECATHLON (la « **Société** ») s'est réuni au 4 Boulevard de Mons (Salle Basketball) à VILLENEUVE D'ASCQ (59650), sur convocation de son Président.

.../...

Monsieur Julien LECLERCQ préside la séance (le « **Président** »). Il constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil d'administration (le « **Conseil** ») peut valablement délibérer.

Madame Noémie WALLAERT est nommée secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- .../...
- Nomination de Directeurs Généraux Délégués ;
- .../...
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales ;
- .../...

.../...

SEPTIEME RESOLUTION - NOMINATION DE DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Le Conseil, sur proposition du Directeur Général et conformément à l'article 16 des statuts, décide de nommer Madame Marine GRAHAM (née le 22 mars 1987 à Washington, États-Unis, demeurant à *****) en qualité de Directeur Général Délégué en charge de la Value Chain, pour une durée de 3 années, qui prendra effet à compter de ce jour et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Mme Marine GRAHAM, préalablement pressentie, a fait part de son acceptation des fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare n'être atteinte d'aucune incompatibilité.

Le Conseil constate que le Directeur Général Délégué possède un contrat de travail avec la Société et que le cumul de ce contrat avec sa nouvelle fonction respecte les conditions requises.

Le Conseil confirme que le contrat de travail du nouveau Directeur Général Délégué restera en vigueur, avec des conditions de poste et de rémunération inchangées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.../...

QUINZIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES.

Le Conseil confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

.../...

Pour « extrait certifié conforme »

Le Président du conseil d'administration
Julien LECLERCQ

Julien LECLERCQ